

Vous êtes insatisfaits des soins ou des services reçus dans le réseau de la santé et des services sociaux?

Le CAAP de votre région peut vous aider.

Nous intervenons:







SANTÉ SERVICES SOCIAUX HÉBERGEMENT

Nous pouvons:

- démarches et les solutions possibles
- les signalements
- auprès des différents recours

SANS FRAIS ET CONFIDENTIEL

Informer. Aider. Accompagner.



Locataire de résidence privée pour aînés

Difficulté avec votre bail : coûts, services, éviction et autres.

Le CAAP peut vous aider :

- Information individuelle
- Soutien pour mieux comprendre votre situation, les options et les démarches possibles
- Préparation de la documentation : lettres, formulaires et autres
- Accompagnement aux rencontres avec la personne responsable ou au Tribunal administratif du logement
- Faciliter une entente entre vous et la personne responsable de la résidence

T.: 418 724-6501 ou 1 877 767-2227

Téléc. : 418 725-7411

SIÈGE SOCIAL

125, boul. René-Lepage Est, bureau 311 RIMOUSKI (Québec) G5L 1N9

POINT DE SERVICE

28-2, rue de la Cour, **RIVIÈRE-DU-LOUP** (Québec)

